



Mardi 26 mai 2020

François Legault
Premier ministre
Édifice Honoré-Mercier
835, boulevard René-Lévesque Est, 3e étage
Québec (Québec) G1A 1B4

Objet : Pas de camps de jour le 22 juin sans soutien gouvernemental

Monsieur le premier ministre,

Au Québec, c'est 75% des camps qui sont administrés par des organismes à but non lucratif, privés ou de bienfaisances qui font notamment partie des 346 membres de l'Association des camps du Québec (ACQ) opérant près de 700 sites à travers la province. Depuis 1961, ces camps offrent aux jeunes de toutes les régions des expériences stimulantes, éducatives et, surtout, sécuritaires. Pour la première fois en près de 60 ans, une majorité d'entre eux sont à risque de ne pas pouvoir remplir cette mission fondamentale pour les familles du Québec. En effet, les impacts reliés à l'application des nouvelles normes de santé publique génèrent des conséquences financières intenable pour les camps que nous représentons.

Sans une intervention de votre part d'ici le vendredi 29 mai prochain, nos organisations ne seront pas en mesure de remplir la mission que vous leur avez confiée en leur demandant d'ouvrir leurs portes le 22 juin 2020.

En effet, un sondage effectué auprès de nos membres démontre que sans un soutien financier des gouvernements, **71% des camps de jours ne seront pas en mesure d'ouvrir de manière sécuritaire cet été, cette fermeture plongerait le tiers d'entre eux en faillite.**

Les camps du Québec sont prêts à faire preuve de créativité et d'ingéniosité pour assurer le maintien sécuritaire de leurs activités dans le contexte de la pandémie actuelle. Nos membres comprennent le rôle essentiel qu'ils doivent jouer dans le bien-être des enfants et la relance économique. Cependant, nous croyons que le gouvernement du Québec a la responsabilité de les soutenir en leur donnant les moyens d'assurer la sécurité des campeurs dans ces circonstances exceptionnelles.

Pour offrir un été sécuritaire aux enfants du Québec, nos camps de jour estiment avoir besoin d'un soutien financier d'un maximum de 11 M\$. Ce montant leur permettrait notamment d'embaucher le personnel supplémentaire nécessaire, de procéder à la location de nouveaux locaux et d'acheter le matériel de protection requis.

Sans la confirmation d'un tel soutien d'ici la fin de la semaine, l'ACQ sera dans l'obligation d'émettre une directive à ses membres leur demandant de ne pas ouvrir leurs portes cet été, car ils ne seront pas en mesure d'offrir un service sécuritaire aux enfants du Québec.

Depuis près de 60 ans, notre mission fondamentale est de regrouper les camps qui répondent aux normes les plus strictes de sécurité, nous nous devons de faire honneur à cet engagement dans le contexte actuel. Après la date du 29 mai, il deviendra irréalisable pour nos gestionnaires de camps d'assurer la préparation nécessaire à la mise en place des nouvelles mesures de santé publique.

En parallèle de cet enjeu urgent, nous réitérons notre pleine collaboration pour trouver des solutions qui permettront d'assurer également la survie des camps de vacances que votre gouvernement a décidé de fermer cet été en raison de la crise sanitaire. Ces organisations représentent un patrimoine inestimable que nous nous devons de soutenir pour assurer une reprise de leurs activités à l'été 2021. Nous estimons qu'une enveloppe d'un maximum de 22 M\$

permettrait d'y arriver et de préserver ces véritables institutions qui offrent aux jeunes un contact inédit avec la nature. Ce montant permettrait aussi aux camps de rembourser les millions de dollars de dépôt versés par les familles québécoises pour garantir leur place.

En espérant que ce cri du cœur trouve écho auprès de vous et de votre équipe. Nous demeurons à votre entière disposition pour la suite des choses.

Je vous prie d'agréer, monsieur le premier ministre, mes salutations les meilleures,



Steven Grenier, président
Association des camps du Québec

CC :

Mme Isabelle Charest, ministre déléguée à l'Éducation
M. Éric Girard, ministre des Finances
M. Christian Dubé, président du Conseil du trésor
M. Jean-François Roberge, ministre de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur
M. Mathieu Lacombe, ministre de la Famille
M. Pierre Fitzgibbon, ministre de l'Économie et de l'Innovation
Mme Andrée Laforest, ministre des Affaires municipales et de l'Habitation